



PROJET PBF NGLA-HA

PROMOUVOIR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX PAR LA RESOLUTION DES
CONFLITS ET LE DIALOGUE ENTRE LES COMMUNAUTES ET LES AUTORITES
LOCALES DANS LE NORD DU TCHAD

RAPPORT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LA COMMUNE DE YEBIBOU

ALEVADI TOUTOU
Chef de projet PBF
Humanité et Inclusion
Bureau de Faya/ Base du Nord
Tel : +235 93 45 24 90 /66 99 3654
Mail : a.toutou@hi.org

Février 2022

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
Objectifs de la mission.....	5
Méthodologie.....	6
ANALYSE DU CONTEXTE	7
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET DÉLIMITATION DU DÉPARTEMENT	7
PROFIL HISTORIQUE	8
DONNEES ANTHROPOLOGIQUES ET SOCIOLOGIQUES DES COMMUNAUTES.....	9
1. Vulnérabilité de la société.....	9
2. Rôles des chefs traditionnels se décrivent comme suit :.....	9
3. Organisation familiale dans les communautés de Yébibou.....	10
4. Les lois traditionnelles	10
5. Gestion des conflits dans les communautés	11
6. Alerte des conflits	12
7. Les conditions de vie à Yébibou.....	12
8. MOUVEMENT DE LA POPULATION	14
9. DROIT DE L'HOMME A YEBIBOU	14
ressources NATURELLES, activités marquantes et voies de communication.....	14
10. Les minerais	15
11. ACTIVITES MARQUANTES.....	15
12. VOIES DE COMMUNICATION	15
MAPPING DES ACTEURS.....	16
Associations ou groupements communautaires pour le développement de Yébibou.....	18
Les grandes formes d'associations.....	18
VII. IDENTIFICATION, PRIORISATION ET ANALYSE DES PROBLEMES COLLECTIFS	20
A. le secteur de la SANTE.....	20
B. THEMATIQUE EDUCATION	21
C. COMMERCE	23
E. le secteur D'ELEVAGE	25
E. le secteur de l'eau	26
F. le secteur de la jeunesse et DE LA culture	26
Plan d'action local	28

INTRODUCTION

Le projet Ngla-Ha est un projet de consolidation de la paix par la résolution des conflits et le dialogue entre les communautés et les autorités locales dans le nord du Tchad. Il vise à renforcer la confiance entre les différents acteurs locaux en mettant en place des espaces de rencontres et de dialogues inclusifs au niveau local et de renforcer la cohésion sociale à travers des actions concrètes de Développement Économique et sociale au niveau local.

L'abondance des ressources naturelles (notamment minières) dans certaines parties du Nord du Tchad attire beaucoup des migrants et occasionne une certaine insécurité dans ces zones. Le projet Ngla Ha vise à contribuer à la stabilité régionale par une implication réelle des communautés dans la résolution des conflits à travers le renforcement des capacités des forces de l'ordre, une meilleure gestion/redistribution de ressources naturelles et la création de nouvelles opportunités économiques gérées de façons collectives et inclusives.

Pour ce faire, il s'avère nécessaire de faire un diagnostic. Ce diagnostic permettra au projet de réadapter les appuis afin de mieux répondre aux besoins identifiés de chaque communauté à la base. Les initiatives communautaires tendant à améliorer la résilience générale des populations pourraient être soutenues parallèlement aux appuis à la production. Au niveau de la production agropastorale (maraichère et élevage), le diagnostic devra permettre d'identifier les capacités de productions, de comprendre les causes profondes qui bloquent leur développement, d'identifier les facteurs déclencheurs pour lutter contre ces causes profondes et apporter des changements dans le système de production, d'autonomiser les acteurs de la chaîne. Dans le cadre du projet, le pilier 2 est axé sur l'amélioration de la capacité des individus, des ménages et des communautés à compenser les facteurs économiques et environnementaux de l'insécurité humaine. Ainsi le programme devrait soutenir au moins un niveau minimum de résilience des communautés face aux menaces économiques, environnementales et de sécurité alimentaire parmi les communautés cibles afin d'aider à renforcer les gains réalisés grâce aux piliers 1 et 3. D'où l'impérieuse nécessité de conduire un diagnostic participatif avec la communauté pour permettre d'avoir une vue d'ensemble et d'identifier les axes d'intervention du projet. Avec le diagnostic et la méthodologie adoptée, HI créera toutes les conditions nécessaires à la participation permanente des communautés à la démarche d'analyse des contraintes et potentialités locales, de réflexion et de recherche de solutions qui seront identifiées. L'importance de cette méthode est de pouvoir susciter et entretenir

la participation de la communauté pour s'assurer qu'elle est partenaire dans le processus de la recherche et pourra, par la suite, s'approprier les actions qui suivront l'étude et assurer ainsi leur durabilité. **Cette étude se base sur le fait de faire la recherche avec les populations et non sur les populations.**

A l'issue du diagnostic, les tenants et aboutissants pour booster l'économie de la localité et les besoins doivent être clairement établis car ce sera sur le diagnostic que s'appuieront les tendances et scénarii qui seront eux même les bases des préconisations et des orientations développées les stratégies pour la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

Le diagnostic est également le socle de la définition des objectifs du contrat de réalisation des secteurs prioritaires dont le programme opérationnel aura vocation, notamment, à atteindre le bon état des milieux afin de créer des conditions de participation et de la rendre effective.

Objectifs de la mission

Pour la conduite de diagnostic, ceci intègre une approche sur le genre et les jeunes de manière transversale et a pour objectifs :

- D'affiner la connaissance des territoires sur les enjeux anthropologiques, sociologiques, politique et de gouvernance, économiques, migratoires, culturel et religieux, contraintes du territoire et l'impact de la prolifération des ALPC (Arme légère à petit calibre) sur les dynamiques territoriales. L'analyse intégrera une analyse sur les dynamiques d'acteurs et les potentiels conflits communautaires ainsi que leurs causes.
- D'identifier les difficultés rencontrées par la population, les facteurs créateurs d'exclusion et les barrières dans l'accès aux services, et leurs effets sur la qualité de vie et le développement local
- D'identifier les dynamiques migratoires—particulièrement des jeunes au sein de la collectivité.
- D'identifier les opportunités et priorités en matière de développement socio-économique inclusif (activités économiques, insertion professionnelle, etc.) et plus particulièrement d'identifier des pistes d'investissements collectifs en lien avec les plans de développement locaux existants.
- De réaliser un mapping de tous les acteurs locaux intervenant dans le secteur socio-économique pouvant contribuer de près ou de loin dans la mise en œuvre de l'action au niveau local et au niveau préfectoral et provincial
- D'identifier les associations communautaires formelles et informelles (particulièrement de jeunes et de femmes) et les projets, initiatives et/ou associations susceptibles de bénéficier des fonds inclusifs pour une sélection ultérieure par les comités d'action locaux.
- Identifier les opportunités économiques (productions, filières et chaînes d'approvisionnement, accès aux marchés, type d'activité économique, les acteurs économiques principaux, etc.) ainsi que les ressources (climatiques/géologiques, accès à des matières premières, compétences locales, etc.) disponibles.
- Identifier les opportunités d'insertion socio-professionnelles de la population locale, en termes d'activités économiques ; d'accès à l'emploi ; types d'AGR, ainsi que les dispositifs d'accès à la formation (formation professionnelle ou apprentissage auprès de professionnels ou maîtres artisans) et aux services financiers.

- De nourrir le plaidoyer et le dialogue national sur la base des données collectées. À côté de ces objectifs sus-évoqués, la communauté de Yébibou élaborera un plan d'action local en tenant compte des secteurs prioritaires. Ce plan d'action constituera les actions clefs pour le développement inclusif local. Pour la mise en œuvre de tout le processus du développement, un Comité Local inclusif sera mis en place.

Méthodologie

Pour conduire cette mission, HI va utiliser la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARPP) pour la collecte des données.

Formation des équipes : En amont de la collecte des informations, les équipes d'enquêteurs ont été formés à la maîtrise des différents outils de la MARPP, à la technique de conduite des réunions de focus group, à la technique d'animation de groupes. Des simulations et exercices ont été effectués avant leur déploiement sur le terrain.

Constitution des équipes de collectes de données : Pour mieux assurer la collecte des données les équipes sont réparties en plusieurs groupes en fonction des grandes thématiques. Chaque groupe a conduit par un focus group dont les informations sont affinées avec entretiens semi-structurés avec les personnes ressources du volet.

Collecte des données avec les différents outils du MARPP

Mise en commun et briefing général en fin de journée.

Restitution quotidienne : Aussi la restitution ou "feed-back" à la communauté sur les lieux mêmes de l'étude des données recueillies pendant l'étude a constitué une particularité de cette méthode qui se veut innovante pour la collecte de l'information, participative et performante en termes de développement

Les différents outils de la MARPP qui ont été utilisés dans le cadre de la collecte des données sont :

Pendant la mission, il y a des répartitions des groupes pour la collecte des données. Au total, il y a eu 3 groupes composés des 2 enquêteurs externes pour la collecte des données. Dans chaque groupe, il est organisé des focus group, et les ISS avec les personnes ressources à la fin des focus group. Le diagnostic est conduit avec les communautés. Le lead de cette mission avait pour tâche d'appuyer techniquement les différentes équipes lors des collectes. Il s'est rassuré de la pertinence des informations collectées auprès des groupes constitués sur les thématiques. Après les focus groups, chaque groupe présentait son travail journalier au lead pour se rassurer si les informations jugées nécessaires étaient bien collectées.

Les bonnes pratiques qui nous ont permis à la collecte de données suivants :

- Le profil historique est utilisé pour la réalisation d'une synthèse des faits historiques qui sont survenus dans la communauté tout en dégagant leur importance dans la situation actuelle.
- Les trames des tableaux de collectes des données sur les différentes structures, les groupements, les partenaires existants dans la zone. Puis les tableaux de mapping des acteurs pour les opportunités d'insertion socio-professionnelles.
- L'Interview Semi Structuré (ISS) est utilisée pour toucher les points sensibles des secteurs d'étude avec les personnes ressources et permettra également de compléter les informations manquantes lors de focus-group. Elle a permis à la personne interrogée de répondre librement et d'exprimer un point de vue précis sur une question donnée.
- Le Focus-group : La méthode des focus groupes (groupes focalisés) est une méthode qualitative de recueil des données. Il s'agit d'une technique d'entretien de groupe, un groupe de discussion semi structuré, modéré par un animateur neutre en présence d'un observateur, qui a pour but de collecter des informations sur un nombre limité de questions définies à l'avance. À cela, le chercheur pose des questions au groupe et facilite la discussion. L'objectif d'un groupe de discussion est de collecter des données sur des aspects particuliers de l'interaction entre les personnes qui constituent le groupe.

La collecte d'autres données a été faite auprès des autorités administratives et traditionnelles, incluant les jeunes et les représentants des groupements.

ANALYSE DU CONTEXTE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET DÉLIMITATION DU DÉPARTEMENT

Le Département d'Emmi-Koussi, chef-lieu Yébibou est un poste colonial depuis 1917, passe au poste administratif vers 1992, devenu par la suite Sous-Préfecture en 1995 et actuellement Département d'Emmi-Koussi par ordonnance N° 45/PR/2018 portant modification de l'ordonnance N° 038/PR/2018 du 08 août 2018, portant création des unités administratives et des collectivités autonomes du 15 novembre 2018.

Géographiquement, le département est situé entre le 16e et 18e degré de latitude Nord et 20e et 22e degré de longitude Est au sud du chef-lieu de la Province. Situé à l'extrême nord du pays, le département est limité au nord par le département de Bardaï, à l'Est par la Libye et le département de Yébibou, au Sud par celui de Teby et à l'Ouest par celui de Borkou. Il est subdivisé en deux communes à savoir ; la

commune de Yébibou et de Miski. Il y a six (6) Cantons reconnus officiellement dans le département d'Emi-Koussi : Magazana, Têga, Adoua-Ya, Bourou I, Bourou II, Miski.

A Yébibou, il y a deux types de climat, le climat chaud et le climat froid. Le climat chaud commence en mars et s'étend en octobre. Le climat froid commence en octobre et s'achève en février. La température minimum du climat chaud est de 40° à l'ombre et le maximum est 45° à l'ombre

PROFIL HISTORIQUE

Selon les sources locales, la localité d'Yébibou est fondée depuis le 16ème siècle de notre ère. La localité appelée YÉBIBOU, ce qui veut dire la grande vallée, car la ville est située en réalité dans une cuvette en forme d'entonnoir, entourée des chaînes de montagne.

Tableau 1 : Profil historique Yébibou

Date	Évènements
1901	Création du premier canton de Yébibou
1905	L'arrivée des caravaniers Égyptiens dans le cadre des échanges commerciaux.
1908	Retrait de la Turquie suite à la guerre avec l'Italie
1911	L'arrivée des réfugiés Libyens fuyants la guerre et l'occupation Italienne d'époque. Puis ils se sont dispersés petit à petit dans le reste du Tchad notamment à Faya, Fada, et un peu partout au Tchad où ils se sentent en sécurité.
1957	Année de la création de l'école Primaire. sa construction officielle a été en 1995
1969	Première attaque des rebelles du Front de Libération National du Tchad (FROLINAT) 1 ère armée. Ils ont libéré la garnison et chassé l'armée Tchadienne
1980	L'armée Libyenne est venue s'installer à Yébibou sur la demande de chef des FAP Goukouni Weddei pour appuyer les combattants de FAP.
1981	L'armée Libyenne quitte la localité de Yébibou et partout où elle est présentée au Tchad, sur la demande de Goukouni Weddei est devenu Président du Gouvernement d'Union national de Transition (GUNT).
1992	Yébibou est érigé en poste administratif avec comme 1er Chef de poste administratif Tchadien
1995	Yébibou est devenu une sous-préfecture de l'Ennedi ouest avec comme 1er Sous-préfet Ahmat Djibrine
1995	Construction de la première école primaire
2004/2005	Année de construction de la grande mosquée de Yébibou bien que des mosquées des quartiers existaient depuis que l'islam est arrivé dans cette localité.
2007	Yébibou est attaqué pour la énième fois par les combattants d'UFDD de Mahamat Nouri.
2020	Yébibou est devenu une Préfecture avec comme 1er Préfet KALI GOUNDI. La même année la ville de Yébibou est devenue une commune (dirigé par un président de comité de gestion appelé Maire de la ville).
2018	Création du deuxième canton
2019	Nomination du chef de canton Bourou 2.

Tableau 2 : Les différents clans qui composent l’ethnie de Yébibou

N° d'ordre	NOM DU CLAN	NOM DE LA ZONE OCCUPEE	CARACTERISTIQUE DE LA ZONE OCCUPEE
01	Magzina	Magzina	Palmeraie
02	Tiga	Tiga	Palmeraie
03	Donza	Donza	Palmeraie
04	Arnas	Arnas	Palmeraie
05	Tousoua	Tousoua	Palmeraie
06	Ehida	Ehida	Zone d’habitation
07	Tran	Tran	Zone d’habitation
08	Houktian	Houktian	Zone d’habitation
09	Kisassa	Kisassa	Zone d’habitation

DONNEES ANTHROPOLOGIQUES ET SOCIOLOGIQUES DES COMMUNAUTES.

1. Vulnérabilité de la société

En général, la population est pauvre. Les facteurs qui accentuent chez certaines personnes est qu’ils n’ont pas accès à la terre pour exploiter et beaucoup n’ont pas de ressources pour exercer le commerce mais elles jouissent aussi de la solidarité des proches. Plus de 99% de la population n’ont pas de revenu.

Les ménages se débrouillent partout pour joindre les deux bouts. C’est-à-dire, pour ceux qui ont récolté les dattes, ils les vendent quotidiennement pour s’acheter à manger et s’habiller par contre d’autres ménages ne s’achètent qu’un habit pour les occasions des fêtes religieuses.

La main d’œuvre locale est tenue par les ressortissants d’ailleurs car les autochtones ne réalisent pas certaines activités par tradition telles que la manutention, la maçonnerie etc...

Les bras valides fuient cette pauvreté et ils émigrent ou s’exodes ailleurs surtout vers les sites d’orpaillages.

2. Rôles des chefs traditionnels se décrivent comme suit :

Ils jouent un rôle d’intermédiaire (auxiliaire) entre l’Etat et la population et cela depuis que l’administration s’est introduite dans la localité. Bien avant ça, c’est eux qui font la loi dans leurs communautés.

Ils sont les garants des us et coutumes de la communauté de Yébibou.

Ils règlent les conflits et toutes sortes de litiges selon les coutumes.

Ils font passer les messages de l’Etat dans leurs communautés.

Ils autorisent et interdisent certaines pratiques positives ou négatives entre autre interdiction d’accès dans la palmeraie pendant que les dattes mûrissent et

l'autorisation d'accès dans palmeraie lors de la récoltes. Personne ne peut transgresser ces lois coutumières.

3. Organisation familiale dans les communautés de Yébibou

A Yébibou, les familles sont généralement celles qui sont larges. Elles sont en général composées des pères (chef de famille) des mères, des enfants, des frères et sœurs. Le chef de famille veille sur la famille entière et s'occupe d'elle. Il y a le respect strict au droit d'aînesse. Pour la plupart, les familles sont polygamiques dont les femmes vivent soit ensemble soit dans les concessions séparées.

4. Les lois traditionnelles

Les lois traditionnelles chez les Toubous en général se ressemblent dont voici quelques-unes ci-dessous :

Les coutumes chez les communautés de Yébibou, sont semblables aux restes des coutumes Toubou. C'est-à-dire qu'ils s'inspirent des lois islamiques du Saint Coran mais d'autres pratiques traditionnelles s'ajoutent à celle-ci. Par exemple :

Le cas de mariage traditionnel dont la dote monte à six cent mille francs (600.000) FCFA pour une jeune fille qui n'a pas connue encore une dote. Chez la femme divorcée ou veuve, le montant de la dote est la moitié, c'est-à-dire trois cent mille francs (300.000) FCFA, en terme d'argents et cela peut se convertir en dromadaire dont voici les différentes valeurs selon l'âge :

Le dromadaire a une grande place dans la tradition Toubou. Il sert à beaucoup de choses notamment dans le mariage, le paiement des Dia lors du règlement de conflits ou des transferts de richesse ou d'héritage chez les membres de la famille. En dialecte Toubou, un dromadaire de cinq (5) à six (6) ans s'appelle « Anguirdé » son prix est de deux cent cinquante mille francs CFA (250.000) FCFA.

Un dromadaire de quatre (4) ans s'appelle « Matozedé ». Son prix est de deux cent vingt-cinq mille francs CFA (225.000) FCFA.

Un dromadaire de trois (3) ans s'appelle « Maguizé ». Son prix est de cent soixante mille francs CFA (160.000) FCFA.

un dromadaire de deux (2) ans s'appelle « Moydé ». son prix est de cent dix mille francs CFA (110.000) FCFA.

un dromadaire d'un (1) ans s'appelle « Douho ». son prix est de cent quatre-vingt mille francs CFA (180.000) FCFA.

Un dromadaire de huit (8) ans (à cet âge, la grosse molaire à déjà poussée) s'appelle « Tindé », à cet âge l'animal devient docile et son prix entre cinq cent mille francs (500.000) CFA et six cent mille francs (600.000) CFA. **Le prix à Yébibou.** En cas de crime (meurtre) contre un homme il faut payer (dia) cent(100) têtes de dromadaire, ou son équivalent

Si la victime est une femme, il faut payer cinquante (50) têtes des dromadaires.

Fracture crânienne si un morceau de l'os qui est extrait carrément, il faut payer cinquante (50) têtes des dromadaires pour l'homme et pareil pour la femme cinquante (50) têtes des dromadaires.

Si l'œil d'un homme ou une femme est crevé, il faut payer cinquante (50) têtes des dromadaires pour un homme et il faut payer cinquante (25) têtes des dromadaires pour une femme.

Si un bras, une jambe est amputée ou totalement handicapés, il faut payer cinquante (50) têtes des dromadaires pour un homme et vingt-cinq (25) têtes des dromadaires pour une femme.

Si une dent est brisée ou est par suite d'une bagarre ?

Si le nez est coupé ?

Si un doigt est amputé ?

5. Gestion des conflits dans les communautés

Les conflits, les litiges les plus fréquents sont :

- Le mariage et le divorce mais pas tellement fréquents
- Les Cas de vol et abus de confiance qui se font dans la zone d'orpaillage (Clignan, Kouri Bouguidi et Miski, si l'auteur et la victime sont tous de Yébibou, ceux-ci transfèrent leurs jugements le plus souvent vers Yébibou.
- Le viol et crime sont un peu rares car leurs peines sont graves.
- Les litiges autour des terrains d'héritage

Il existe plusieurs types de tribunaux dans la société. Et le premier rôle de chaque tribunal est de faire une médiation pour un retour de la paix ou entente entre le protagoniste.

a) Le tribunal traditionnel dont le jugement se passe chez le chef de canton

Le tribunal chez le chef de canton est composé de président qui le chef de canton et de membres qui sont des chefs de fractions et d'autres personnes sages. Dans l'ensemble, la population n'estime que le comité inclusif impartial et équitable. Mais néanmoins en cas de désaccord continu, le jugement est renvoyé au niveau de la sous-préfecture ou vers le tribunal religieux.

Chez le chef de canton, les frais de jugements sont de 1000FCFA pour amorcer la procédure.

Généralement, la médiation coutumière se fait à l'amiable après l'audition de la victime et la mise en cause. Si l'affaire n'est pas grave. Le chef de canton privilégie le règlement à l'amiable même s'il s'agit de mort d'homme tout en respectant la partie victime selon la coutume.

Lorsque y a un conflit qui oppose deux musulman(e)s, la victime peut faire son choix entre la justice et la loi Islamique dont le juge est l'Imam (souvent le président du comité Islamique) ce dernier tranche l'affaire avec d'au moins deux témoins de la victime ou le faire jurer avec le Saint Coran. Au niveau religieux, le plus souvent la déclaration est verbale

b) Le Tribunal religieux

Ce tribunal est général le dernier recours car il fait usage du Saint livre. Ce tribunal est généralement composé de l'imam d'autres marabouts et des personnes religieuses. Généralement les personnes qui nient les faits sont invitées à jurer sur le Coran. En cas de refus de jurer, sur le Saint livre, la personne est supposée être coupable et assume les faits qui lui sont reprochés.

c) Le tribunal administratif

Le tribunal administratif dont le sous-préfet représente le juge de paix. Ce tribunal est composé du sous-préfet et de ces collaborateurs dont le SG, les commandants de brigades, les commissaires de police....

Au niveau administratif, naturellement la victime porte plainte et on prend une déclaration avant tout jugement.

La première médiation se fait le plus souvent à l'amiable par le commissaire de la Police ou le commandant de brigade. Dans le cas contraire, et sur la demande de la victime, l'affaire peut-être conduit automatiquement devant la justice (devant le Sous-préfet qui est le substitut du juge). Le Sous-préfet, tranche l'affaire avec le code pénal en vigueur au Tchad. Mais en cas de non satisfaction, le sous-préfet peut, en tenant compte du poids de la religion référencer les personnes concernées vers le tribunal religieux où ils sont appelés à jurer sur le Coran pour trancher.

6. Alerte des conflits

S'il s'agit d'un conflit entre deux personnes, la victime alerte soit le chef de quartier soit le chef du village soit il part directement alerter le Chef de canton, la Police ou la Brigade territoriale (Gendarmerie). Parfois, c'est les témoins qui alertent ces derniers surtout lors des cas graves.

Dans cette société, tout le monde est appelé à être garant de la paix et un responsable civil. En cas de conflit ou de bagarre entre deux personnes, une tierce personne peut déjà alerter le chef de canton ou les autorités pour attirer leurs attentions. En cas d'un problème communautaire en essence, les personnes ayant connaissance de ce problème doivent toujours alerter les autorités coutumières ou administratives pour un règlement anticipé afin de garantir la stabilité de la localité.

7. Les conditions de vie à Yébibou

La vie économique de la zone est caractérisée par un faible rendement voire nul des cultures. Les secteurs économiques de Yébibou n'apportent pour la plupart aucune ressource pour la ville. Les activités commerciales tournent autour de l'achat des pâtes alimentaires en provenance de la Libye. Il n'y a pas des activités économiques propres à la ville de Yébibou puisque la ville dépend entièrement de la Libye.

La situation de l'emploi (type de professions) et du non-emploi : à Yébibou, il n'y a aucune structure qui crée d'emploi à part la commune. Le seul mode d'emploi est celui de la police municipale. Les agents municipaux sont payés sur la base des frais de recouvrement provenant des taxes de stationnement des véhicules provenant de la

Libye et les taxes des 97 boutiques de ventes des divers articles. Aussi faut-il noter que la commune n'a pas de ressources qui lui permettent d'employer en grand nombre.

Les conditions de travail et modes de vie : comme annoté par rapport à l'absence des structures qui emploient, les conditions de travail n'ont aucune interprétation particulière. Les policiers municipaux n'assurent que la collecte des taxes. Le mode de vie de la population est basé sur l'entraide des parents. La population de Yébibou ne vit qu'en grande partie des produits importés et manufacturés. La production locale ne couvre pas les besoins.

Les revenus et coût de la vie : les revenus de la ville de Yébibou ne proviennent qu'en grande partie de commerce. Il y a aussi le revenu provenant des activités maraîchères. C'est une activité d'une faible production et ne permet de répondre à la demande. Ainsi le coût de vie à Yébibou est cher et n'est pas à la bourse des ménages pauvres ou n'ayant pas des activités économiques.

Le coût de transport : dans le cadre de l'importation, le coût de transport n'est pas à la portée des petits commerçants, raison pour laquelle, les véhicules de transits de la Libye ne sont pas déchargés à Yébibou.

Les activités et ressources locales : les activités de la vie de Yébibou sont le commerce, la plantation de dattiers et l'élevage. Ces activités sont les principales sources de revenus au niveau local.

Les moyens d'information des populations : les moyens d'information de la population sont les téléphones. Il n'y a pas de radio communautaire.

L'état de la provision d'électricité et eau : la situation d'électrification n'est pas chose facile, il n'y a aucune centrale électrique ni moyens solaires et éoliens. Les particuliers disposent de quelques groupes électrogènes et plaques solaires. L'énergie disponible à grande capacité reste celle de l'hôpital de district et de l'antenne réseautique (Moov Africa). La population de Yébibou est alimentée en eau par le château d'eau équipé d'un système solaire. Ce château prend sa source dans les cratères dont le niveau d'eau est situé à 85 mètres environ. L'unique pompe solaire qui sert à remonter l'eau dans le château est actuellement en panne, ce qui cause la pénurie d'eau dans la ville.

Les inégalités existantes au sein de la population (inégalités de revenus, inégalités de classes sociales etc.) : à Yébibou, il n'y a pas de répartitions par catégorie des classes sociales. La population vit de ses forces de production.

Les types de logement (habitat collectif/individuel) : l'architecture est purement en matériel local et non durable. Nous avons quelques logements en matériaux

durables qui sont : la préfecture, la résidence de préfet, la commune, le district. Il y a aussi des logements des particuliers en matériels semi-durables et quelques boutiques.

La présence d'acteurs de santé traditionnels et leur influence : il n'y a pas de présence d'acteurs de santé traditionnels, mais l'on peut observer dans la localité les pratiques suivantes : l'incision, la circoncision et l'usage d'eau de source curative.

Le poids de la religion et de l'animisme : à Yébibou, la grande religion est l'islam qui est pratiquée par la grande majorité de la population. Il y a aussi la religion chrétienne pratiquée par quelques halogènes affectés ou en services militaires. Ces religions jouent un grand rôle dans la vie organisationnelle et sociale.

La diversité des langues locales : en parlant de la diversité de la langue, nous avons la langue Gorane qui est la langue de communication et l'arabe aussi. Le Français est la langue de l'administration et de l'enseignement.

8. MOUVEMENT DE LA POPULATION

La migration ou l'exode sont le plus souvent vers la Libye où la vie s'avère facile ou encore moins chère que le Tchad. D'autres font le contraire, ils font l'exode à l'intérieur du Tchad pour des raisons administratives ou des crimes et aussi pour une vie meilleure. Cette catégorie est majoritairement jeune et se déplace vers Miski pour l'exploitation des mines d'or.

9. DROIT DE L'HOMME A YEBIBOU

Le droit de l'homme à Yébibou est respecté par l'administration locale de l'Etat à travers les chefs traditionnels (Cantons) car il n'y a pas d'associations des droits de l'homme qui résident à Yébibou.

En cas de violation de droit de l'homme sur un individu, il peut porter plainte auprès des chefs traditionnels ou auprès des autorités administratives. Pour le moment, ils sont les seuls recours.

RESSOURCES NATURELLES, ACTIVITES MARQUANTES ET VOIES DE COMMUNICATION

Il existe à Yébibou quatre (4) types de matières premières qui sont continuellement exploitées de façon artisanale par les populations. Il s'agit de (i) la roche, (ii) le gravier, (iii) l'argile et (iv) l'or.

10. Les minerais

Tableau 3 : les types de minerais

L'OR	LE SEL	LE NATRON
-------------	---------------	------------------

11. ACTIVITES MARQUANTES

La période de fécondation ou pollinisation des palmiers dattiers (durant le mois de février jusqu'à mars) ;

La grande période de récolte des dattes (mois d'août)

Après la récolte suit naturellement la période des mariages et circoncisions

Période (pendant la fraîcheur) d'extraction du sel

Le travail dans les jardins potager

Le commerce des produits manufacturés et celui des produits locaux ;

Le Palmier dattier ce dont il est composé :

Il existe deux types de palmiers dattiers : le mâle qui produit le pollen et la femelle qui produit des dattes.

Tableau 4 : Les utilisations du dattier

Variétés de dattes	Les matières premières	
Anago	Mouzon	La matière qui se trouve entre l'écorce et les poses pieds, sert à faire les cordes et coussin, matelas etc....
Djanna	Omboulow	Poses pieds (pour le feu de la cuisson)
Morcthonow	Dra	Branche (pour la fabrique de haie, lit, chaise, charpente des maisons en nattes etc...)
Merdé	Eingué	Le support des grappes pour la fabrique de natte lourde
Hadi Midé	Doun'sou	Feuille pour la fabrique des nattes et joue le rôle de fil d'attache
Wollow	Egguini	Le tronc qui permet de faire le support et le bois de chauffe
Kribi	Onnely	La sève au cœur du palmier qui sert au moment difficile de fabriquer la farine à manger
Okom	Agoun	La partie de la sève où se greffent les branches et les supports des grappes : il sert à fabriquer le jus ou la liqueur naturelle du palmier
Ténéhi	Dôor	Pollen (du palmier mal) qui sert à féconder le palmier femelle.
Les autres variétés de dattiers sont : Brounow, Edi Gala, Nordé, Odjom, Tokordo, Glou Glou, Dalla Madou, Kaptchara		

12. VOIES DE COMMUNICATION

A Yébibou, il y a une piste d'avion non bitumée et il y a également des pistes terrestres non bitumées qui donnent accès à l'entrée et à la sortie de la ville. Ainsi, la ville de Yébibou est accessible par les voies aériennes et terrestres.

MAPPING DES ACTEURS

Les parties prenantes, ou stake-holders sont toutes les personnes, groupes de personnes, ou organisations susceptibles d’avoir un lien avec des projets, de les influencer ou d’être affectés par eux, que ce soit de façon directe ou indirecte, positive ou négative. Si lors de l’analyse des parties prenantes il est intéressant de pouvoir identifier quels acteurs pourraient constituer des partenaires potentiels, il est important de ne pas arrêter la recherche à ces derniers.

Tableau 5 : Les acteurs potentiels de développement socio-économique

	Secteur public	Secteur privé	Société civile	Coopération internationale (UN, ONG...), bailleurs
Niveau central/national			RAS	OIM
Niveau provincial/départemental	Administration			
Niveau local	- Sous-préfet - Commune, - Chefs de canton		- APE (Association des Parents d’Élève), - Comité Local, - Association des Jeunes.	

Dans la commune d’Yébibou-Kébir les structures qui existent sont contenues dans le tableau ci-dessus. Cependant, il convient ensuite de préciser, pour chaque acteur, la zone sur laquelle porte son intervention ainsi que ses domaines d’interventions et autres informations pertinentes. Ainsi pour les acteurs à différent niveau nous avons :

- Niveau national :
 - RAS
- Niveau provincial/ départemental :
 - Administration : ce sont les autorités administratives au niveau départemental (préfet, SG). Ces autorités sont les garants de la politique nationale. Elles régissent l’organisation sociale, la gestion de conflit et agissent pour la cohésion sociale et le bien-être de la population au niveau départemental.

Ainsi, le préfet est un haut fonctionnaire qui relève, pour sa gestion, du ministère de l’Intérieur mais représente l’ensemble des ministères dans le département. Il est garant de l’ordre public et de la sécurité. Car le préfet est le Chef de circonscription administrative et il a la charge de domaines d’actions diversifiés qui sont de :

- Protéger les personnes et les biens. Il dispose à cet effet des forces de police et de gendarmerie, dirige les opérations de secours (incendies, catastrophes naturelles, ...),
- Garantir l'exercice des libertés publiques et l'intégration républicaine,
- Assurer la permanence du fonctionnement des services de l'État (gestion des crises),
- Contrôler la légalité des actes des collectivités locales,
- Favoriser le développement économique et l'emploi,
- Aménager le territoire et veiller à la protection de l'environnement,
- Renforcer la cohésion sociale dans les villes et les territoires en voie de désertification,
- Gérer et répartir les dotations et subventions de l'État à l'échelle locale.

Les principaux partenaires du préfet au niveau du département sont :

- Les parlementaires (députés et sénateurs),
 - Les élus responsables des collectivités locales : maire de la commune et son staff,
 - Les associations et groupements de citoyens.
- Niveau local :
- Sous-préfet : il est le Chef de circonscription au niveau de la sous-préfecture. Il régit les organisations des chefferies traditionnelles et contribue à la résolution des conflits au niveau local. Il joue le rôle de juge de paix dans sa circonscription.
 - Maire de la ville : il a les prérogatives de faciliter l'accès aux services sociaux publics de base à la population. Il régit le foncier dans sa circonscription et est à la charge de suivre les projets entrepris pour le compte de la population.
 - Les Chefs de Canton : il y a deux (2) Chefs de Canton influents à Yébibou. C'est en occurrence le Chef de Canton Magazana et le Chef de Canton Téga. Ils sont les garants de leurs communautés et défendent l'intérêt de la communauté. Ils sont les gardiens des valeurs coutumières. Ils sont à la base de la gestion de conflits. En cas de litige, ils sont les premiers acteurs que la communauté écoute et sont capables d'influencer les prises de décisions au niveau local.

N.B : dans chaque prise des décisions stratégiques, il est important d'impliquer ces autorités traditionnelles. Leurs décisions sont très importantes et à travers eux les conflits sont pour la plupart résolus.

Associations ou groupements communautaires pour le développement de Yébibou

Un développement communautaire inclusif ne peut être impulsé sans une dynamique communautaire notamment à travers des associations ou des formes de groupements ou regroupements d'individus ayant une même vision de leur développement et ayant pour conviction que « l'union fait la force ».

Dans cet esprit, le mapping de ces groupements avec l'étude de leur plan d'action permettra aux partenaires extérieurs d'avoir une visibilité sur la dynamique associative ou corporative et d'orienter leurs appuis.

LES GRANDES FORMES D'ASSOCIATIONS

Les grandes formes d'associations présentes à Yébibou sont :

- APE (Association des Parents d'Élève) : c'est une association créée dans le but de renforcer le secteur éducatif de Yébibou. Cette association est composée des parents d'élève uniquement. Elle œuvre pour la bonne marche des activités scolaires et fixe le taux d'inscription annuelle en fonction des charges scolaires pour permettre de répondre aux besoins scolaires (craie, noircissement des tableaux, réfection des portes, des fenêtres et des bancs). Elle organise le conseil de discipline grâce à laquelle, les violences scolaires sont résolues et les élèves récalcitrants sont mis en garde pour éviter les éventuelles perturbations.
- Comité local : c'est un Comité qui est constitué pour statuer sur la question du développement de la commune de Yébibou.
- Groupement des jeunes : ce groupement est composé des jeunes qui militent pour l'intérêt de la jeunesse. Les activités prédominantes sont les activités culturelles.

VII. IDENTIFICATION, PRIORISATION ET ANALYSE DES PROBLEMES COLLECTIFS

Les problèmes identifiés à Yébibou sont résumés par différents secteurs.

La priorisation se fait sur la base de critères prédéfinis, mais également sur la base d'une négociation entre les différents acteurs (elle permet de trouver un langage commun).

La priorisation par critères consiste à attribuer, pour une population choisie (population générale/population vulnérable...) et sur la base des données quantitatives rassemblées, un degré d'importance aux différents secteurs prioritaires retenus d'après les critères caractérisant un secteur :

- La priorité ;
- Les besoins (besoins en matériel, en finance et en formation) ;
- Les problèmes (manque des matériels, des moyens, de formation).

Tableau 6 : priorisation des secteurs d'intervention

Problème collectif	Priorité Niveau national/ local	Besoins (matériel, financier et formation) Niveau national/ local	Problèmes (manque des matériels, des moyens, de formation)	Total
A = Santé	+++++	+++	+++++	13
B= Eau	+++	++	+++	8
C= Éducation	++++	+++	+++	9
D = Agriculture	++	+++	++	7
E= Élevage	+++	++++	++++	11
F= Jeunesse	++++	+++	+++++	12
G=	+	++	++	5
Environnement	++	++	++	6
J= Route				

A. LE SECTEUR DE LA SANTE

La population du département d'Emi-Koussi est estimée à 7 635 habitants. Le problème au niveau de ce secteur se résume comme suit : le secteur de la santé pour la population, est la première priorité. Mais on remarque un désengagement quasi-total de l'Etat dans ce secteur, rendant l'accès aux soins assez difficile pour la communauté et particulièrement les couches vulnérables. Le bâtiment du centre de santé est construit mais non équipé, manque de personnel et se trouve actuellement fermé. Un

cabinet médical privé qui prend en charge les malades du département qui compte deux sous-préfectures et plus de six (6) cantons. Ce centre sous équipé et ne disposant que d'un seul infirmier, reçoit en moyenne 150 patients par semaine. Par manque des équipements pour des analyses médicales, les traitements se font sur la base des symptômes apparents. Les maladies récurrentes traitées dans ce centre sont entre autres les infections respiratoires aiguës, détresses respiratoires, les maladies diarrhéiques liées à la mauvaise qualité d'eau de consommation, le paludisme et les petites chirurgies suite aux accidents. Pour des maladies majeures qui demandent des analyses médicales appropriées, la population se rend à Bardaï situé à 180 km ou préfère se soigner en Libye où la ville la plus proche se trouve à 800 km de Yébibou. Les couches qui fréquentent le centre sont les femmes, les enfants et les personnes âgées considérées comme les couches les plus vulnérables.

Le centre de santé considéré comme la seule structure sanitaire est non opérationnel et aucun agent de la santé n'est envoyé par l'Etat dans cette localité. Le cabinet privé, non équipé ne répond pas aux besoins réels de la population en matière de la santé. Selon l'infirmier du cabinet, les accouchements se font à domicile par les accoucheuses traditionnelles avec des complications qui entraînent parfois la mort des bébés ou même la mort des femmes. Le cabinet prend en charge les complications post-partum.

« Les hommes et les jeunes ne fréquentent pratiquement pas le centre. Ils se rendent au centre, juste pour les petites chirurgies en cas d'accidents de voiture ou de bagarres lors des cérémonies festives. Les femmes enceintes ne viennent pas à la CPN ce qui occasionne les complications lors de l'accouchement. « Elles préfèrent se faire assister par les accoucheuses traditionnelles à domicile et en cas de complication, on fait recours au cabinet pour la prise en charge post-partum ».

Les couches qui fréquentent ce cabinet médical sont les femmes, les enfants et les personnes âgées qui sont considérées comme les couches les plus vulnérables.

« Les maladies récurrentes traitées dans ce centre sont entre autres les infections respiratoires aiguës, détresses respiratoires, les maladies diarrhéiques liées à la mauvaise qualité d'eau de consommation, le paludisme et les petites chirurgies suite aux accidents. Pour des maladies majeures qui demandent des analyses médicales appropriées, la population se rend à Bardaï situé à 180 km ou préfère se soigner en Libye où la ville la plus proche se trouve à 800 km de Yébibou ».

Déclare l'Infirmier du cabinet médical de Yébibou, M. NIBAYE AIRI.

B. THEMATIQUE EDUCATION

Le secteur éducatif est la deuxième priorité des communautés de Yébibou car cela constitue pour eux un cadre éducatif pour leurs enfants. A Yébibou les résultats du diagnostic montrent que le système éducatif est défaillant et mérite d'être renforcé pour permettre aux jeunes d'avoir la chance de fréquenter l'école.

Ecole primaire : Construite en 1995 parmi les 52 écoles du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti) par l'Etat mais fermée il y a trois (3) à quatre (4) ans, elle vient de rouvrir ses portes sur l'initiative des parents d'élèves pour l'année en cours (2021 – 2023). Cette école de cycle complet, fonctionne avec trois (3) maîtres communautaires. Par le système multigrade, chaque maître prend en charge deux niveaux (CP1-CP2, CE1-CE2 et CM1-CM2). Sur la base d'un contrat de neuf (9) mois (octobre 2021 à juin 2022), ces enseignants assureront l'encadrement des enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'effectif des élèves pour le cycle complet est de 100 élèves dont 54 filles. Les frais d'inscription sont fixés à 5 000 FCFA et payés par l'ensemble des parents. La tranche d'âge qui fréquente est entre cinq à dix ans. A partir de douze ans, les jeunes préfèrent abandonner l'école et aller sur le site d'orpaillage.

Les résultats montrent que cet abandon est lié à la proximité de la commune de Yébibou au site d'orpaillages situé à 100km (Miski). Ce site attire tous les jeunes du département et cela démontre le très faible taux de fréquentation des écoles.

L'initiative des parents à faire fonctionner le cycle primaire est confrontée aux difficultés tant d'ordre matériels, humaines. Elles sont entre autres :

- Manque des enseignants qualifiés : l'école fonctionne seulement avec trois (3) enseignants communautaires pour le cycle complet, ce qui ne permet pas d'assurer un encadrement de qualité aux enfants ;
- Manque des table-bancs : les classes ne sont pas équipées de table-bancs. Les élèves sont à même le sol pour suivre les cours ;
- Manque de matériels didactiques et fournitures scolaires ;
- Manque de latrine et de point d'eau : dans la cours de l'école, il n'existe aucune latrine. Les élèves font leurs besoins à l'air libre, ce qui constitue une source de maladie. On note aussi le manque d'un point d'eau qui oblige les élèves à aller aux heures de récréation à domicile pour se désaltérer.

Ainsi, pour assurer une éducation de qualité aux enfants de la commune de Yébibou, la communauté a exprimé quelques besoins :

- Renforcement de l'effectif des enseignants pour assurer un bon encadrement des élèves ;
- Acheminement de 300 table-bancs acquis à Faya et Bardaï vers Yébibou ;
- Dotation en matériels didactiques et fournitures scolaires ;
- Construction de deux blocs de latrine ;
- Création d'un point d'eau pour la consommation et d'autres besoins.

Collège d'Enseignement Général (CEG) : la structure d'enseignement secondaire dispose d'un site et est en construction. On a constaté un chantier de construction de trois (3) bâtiments de trois (3) salles chacun, un bloc administratif et deux blocs de latrines. C'est une subvention de l'Etat au profit des élèves du département mais en cours d'achèvement. Cependant, aucun enseignant n'est affecté pour l'opérationnalité de l'enseignement secondaire et aucune structure n'est mise en place pour accueillir les élèves qui terminent leur cycle primaire.

C. COMMERCE

Le secteur commercial constitue un secteur non négligeable dans l'économie des ménages de Yébibou. Le marché est exploité par les producteurs locaux et les commerçants venus d'autres localités et qui se sont installés pour des échanges commerciaux. Leur installation est motivée par le fait que Yébibou est situé à proximité des sites d'exploitation d'or où les échanges se font parfois avec de l'or. En plus de l'or, les produits agricoles (dattes, produits maraîchers, les fruits et autres produits) et les produits manufacturés importés de la Libye font l'objet des échanges commerciaux. A Yébibou, le nombre des boutiquiers ou détenteurs des magasins est estimé à 15. Il faut aussi ajouter un dépôt de vente viande de bœufs, chameaux et de poulets de chair. Equipé des congélateurs alimentés par un système solaire, ce dépôt importe ces protéines animales de la Libye et propose son service à la population au niveau local. Dans la commune, il n'existe aucune structure formelle ou un service qui règlemente le commerce. Chaque commerçant impose le prix de ses marchandises et peut être sur la base de coût de transport extrêmement élevé selon certains commerçants interrogés. L'ouverture d'un restaurant n'est pas dans la culture selon les personnes interrogées, car il est aberrant de manger au cours de la route de peur d'être considéré comme marginalisé. Un homme digne doit manger le repas de sa femme.

Quelques difficultés ont été évoquées lors du diagnostic participatif. Il s'agit de :

- Enclavement de Yébibou aux autres localités (pistes non aménagées rendant l'accès très difficile) ;
- Coût de transport très élevé par rapport à l'impraticabilité des pistes pendant toutes les périodes de l'année ;
- Manque d'espace aménagé servant de marché pour les échanges commerciaux ;
- Eloignement de Yébibou par rapport aux grands centres d'échanges commerciaux, influençant sur le prix des denrées de première nécessité ;
- Manque de service bancaire et de microfinance pour la sécurisation des fonds.

Pour rendre ce secteur plus attractif et permettre à la population de tirer profit, les membres du groupe thématique commerce ont proposé quelques pistes. Il s'agit de :

- Faciliter l'accès en aménageant les principales pistes reliant Yébibou à d'autres centres commerciaux les plus importants ;
- Aménager un espace servant de marché pour les échanges commerciaux ;
- Faciliter l'implantation des structures de microfinance ou des services bancaires pour la sécurisation de fonds et développer la culture d'épargne.

D. THEMATIQUE AGRICOLE

Dans la commune de Yébibou, il existe un véritable atout en agriculture car on trouve aux alentours des Oasis propices au développement de maraîchage et un peuplement important des palmiers dattiers. A cela s'ajoute l'initiative locale de plantation des agrumes qui se commercialisent assez bien dans leur marché local. Avant l'exploitation de l'or, le secteur agricole est considéré comme premier secteur économique, car génère des revenus substantiels pour les ménages engagés à cet effet. Mais pour le moment, ce secteur est délaissé par les bras valides qui sont sensés contribuer à son développement. Les raisons évoquées, c'est que ces jeunes préfèrent se rendre sur les sites d'orpaillage pour gagner mieux leur vie que de perdre leur temps dans les champs qui ne rapportent pratiquement rien selon leurs termes. Les catégories des personnes qui pratiquent cette activité sont les personnes âgées et les femmes qui n'ont pas assez de forces pour exploiter des superficies importantes. La production annuelle des spéculations ou groupes de produits agricoles comme les dattes, les agrumes, le maraichage et le raisin peut être estimée respectivement à 120 tonnes, 70 tonnes, 20 tonnes et 12 tonnes. Tous ces produits sont autoconsommés ou vendus localement compte tenu de difficultés d'accès aux marchés extérieurs. La transformation se limite au niveau de réduction de dattes en pâte mélangée avec de l'arachide. En plus de l'abandon de l'activité par les jeunes, ce secteur est confronté à d'autres difficultés qui sont entre autres :

- Manque d'encadrements techniques ;
- Manque d'équipement et d'intrants agricoles ;
- Problème d'accès au marché extérieur (pistes impraticables) ;
- Problème d'accès à l'eau à certaines périodes de l'année. Le barrage construit avec les matériaux locaux cède en saison des pluies et la quantité réservée pour le développement des activités agricoles est perdue. Ce qui ne permet pas de prolonger l'activité, car les plantes ont du mal à boucler leur cycle végétatif par manque d'eau.

Pour booster l'économie local et permettre aux ménages qui pratiquent cette activité d'avoir de revenus substantiels et se prendre véritablement en charge, quelques propositions ont fait l'objet d'échanges avec les membres de groupe thématique lors du diagnostic participatif. Elles sont entre autres :

- Appuis techniques et matériels dans le secteur ;
- Rendre disponible équipement et intrants agricoles ;
- Faire des aménagements hydroagricoles pour le développement des activités maraîchères et l'entretien des palmeraies et vergers d'agrumes ;
- Faciliter l'accès aux marchés extérieurs en aménageant les pistes.

E. LE SECTEUR D'ELEVAGE

Ce secteur est considéré comme important après l'agriculture, car la quasi-totalité des ménages développe le petit élevage. Il constitue une véritable source de revenus des ménages surtout les femmes. Pour l'alimentation des bétails, en saison des pluies, bien que rare et difficile, les foins sont stockés et servis progressivement aux bêtes pendant la période difficile considérée comme période de soudure. Le complément est apporté grâce aux résidus de cuisines. Le type d'élevage pratiqué par la grande majorité est l'élevage en stabulation permanente qui permet d'éviter les problèmes avec les voisins et les attaques permanentes des chacals.

A côté des viandes de bœufs, chameaux et de poulets de chair importées de la Libye et qui se vendent à bas prix, les produits d'élevage local et naturel se vendent un peu plus chers du fait que le coût d'entretien de ces animaux revient aussi plus cher pour les éleveurs locaux. Cela exclu un peu l'accès aux produits naturels aux couches défavorisées. Un poulet local peut être vendu à 5000 FCFA, même parfois à 6000 FCFA alors qu'un poulet importé ne coûte que 3000 FCFA.

Dans les discussions entre les membres du groupe thématique du secteur élevage, il ressort quelques difficultés qui entravent le développement de l'activité. Il s'agit notamment de :

- Maladies épidémiques (Péripleumonie caprine, peste caprines, fièvre aphteuse et dermatose pour les petits ruminants et maladie de Newcastle pour la volaille) ;
- Sous-alimentation des animaux à certaines périodes de l'année ;
- Manque de service vétérinaire pour assurer la surveillance épidémiologique et la vaccination de routine ;
- Manque d'encadrement technique pour assurer un bon entretien des animaux ;
- Manque de produits vétérinaires pour administrer en cas d'apparition des maladies.

Pour le développement du secteur d'élevage quelques propositions sont faites par les membres du groupe lors des échanges. Il s'agit de :

- Mettre en place une pharmacie vétérinaire pour faciliter l'accès aux produits véto ;
- Donner un appui technique et matériel aux petits éleveurs pour la conduite de l'activité ;
- Affecter un agent vétérinaire pour un suivi et assurer la vaccination de routine.

E. LE SECTEUR DE L'EAU

L'eau est une priorité indispensable pour la localité. Sous l'initiative de la population soutenue par une entreprise GMIA MENERAL S.A, deux châteaux sont construits à Yébibou en 2016. Ils sont alimentés par une source qui coule dans les rochers et recueillie dans un barrage construit par la communauté avec les matériaux locaux. Ce barrage cède à toutes les saisons des pluies malgré les efforts de reconstruction chaque année. Cette source est située à 85m par rapport au niveau du sol et est remontée dans les châteaux par un système d'exhaure de type solaire installé à proximité de la source. Malheureusement, la pompe immergée a lâché il y a quelques mois rendant l'accès très difficile. L'eau est devenue pour le moment une denrée rare qu'il faut chercher à dos d'âne ou en voiture sur plus de 4 kilomètres de la ville. Il est à noter ici que la source n'est pas potable car se trouvant à l'air libre, elle est exposée à toute sorte de contamination de toute nature. Lors du diagnostic, quelques maladies d'origine hydrique ont été signalées. Il s'agit de la dysenterie et la bilharziose urinaire qui sont liées selon les personnes interrogées à la consommation d'eau non traitée. Dans les échanges, deux besoins sont exprimés :

- Construire le barrage avec des matériaux durables afin d'augmenter le niveau d'eau ;
- Mettre en marche la pompe solaire et la coupler avec une pompe électrique équipée d'un groupe électrogène comme alternative pour éviter la rupture d'eau.

F. LE SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

Le secteur de la jeunesse et de la culture est presque méconnu à Yébibou. Aucune structure d'encadrement de la jeunesse n'existe et aucune activité sportive et culturelle n'est menée en faveur des jeunes. Ils s'adonnent à l'oisiveté où les activités culturelles se limitent aux jeux de carte et aux cérémonies festives (mariages, circoncision, etc.). Du côté des femmes, l'on note aussi l'absence totale d'initiatives féminines et d'un cadre d'échanges. Il ressort dans les échanges lors du diagnostic que le manque d'opportunité

d'emploi au niveau local et le manque de formations professionnelles sont les raisons qui poussent les jeunes à se rendre dans le site d'orpillage. Comme propositions, il faut créer des initiatives et des opportunités au niveau local pour maintenir les jeunes. Les actions se résument en :

- Construire et équiper un centre de promotion et d'initiatives en faveur des jeunes et des femmes ;
- Former les jeunes dans les métiers libéraux (électricité, froid, mécanique, menuiserie métallique, etc.).

Plan d'action local

COMITE LOCAL DE YEBIBOU

DEPARTEMENT D'EMI KOUSSI

PLAN D'ACTION LOCAL (OUTILS DE PLANIFICATION ET DE SUIVI DES ACTIONS PRIORITAIRES)

Le plan d'action local est issu d'une démarche concertée et planifiée à moyen et long terme, et a pour finalité le renforcement de la cohésion sociale et la consolidation de la paix, tout en donnant un cadre aux différentes actions proposées (par exemple insertion socio-économique, projet communautaire, appui aux associations, AVEC, ...). Les actions ont été exprimées par les participants (autorités locales et administratives, membres du bureau du Comité Local, enseignants, Technicien de la santé et corps soignant, APE (Association des Parents d'Élève), commerçants, chefs des cantons, membres des groupements agropastoraux, représentants des jeunes et des femme) sous la modération du Maire de la ville, par ailleurs, Président de Comité Local, au cours d'un atelier de diagnostic qui s'est articulé en sessions ci-après : information, focus group des différentes thématiques / briefing sur les objectifs tels que définis dans les TDR, le Brainstorming sur les différentes actions prioritaires, la hiérarchisation des priorités et la planification dans la présente trame par les participants.

Tableau 7 : Les axes des activités à mettre en œuvre pour le développement local de la ville sont entre autres :

Secteurs prioritaires	Besoins envisagés	Résultats attendus
1. Santé	<ul style="list-style-type: none"> -Déploiement du personnel qualifié au centre de santé construit (2 infirmiers, 1 sage-femme et 1 laborantin); - Equipement du centre (équipement du laboratoire, de la salle d'accouchement, de la petite chirurgie, des salles d'observation et d'hospitalisation en lits etc.) ; - Mettre en place un Comité de Gestion de Santé (COGES) - Former les membres du COGES sur leurs rôles et responsabilités et sur la gestion des biens du centre - Dotation en produits pharmaceutiques notamment les plus usuels au COGES comme fonds de roulement 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 personnel qualifié (2 infirmiers, 1 sage-femme et 1 laborantin) est déployé au centre pour la prise en charge des malades - Un centre de santé équipé et opérationnel à Yébibou ; - Un COGES est mis en place et opérationnel ; - Le COGES est doté des produits pharmaceutiques notamment les plus usuels comme fonds de roulement ;
2. Éducation	<p>Au niveau primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'effectif des enseignants (3 enseignants) ; - Faciliter l'acheminement de 300 table-bancs se trouvant actuellement à Faya (150 table-bancs) et à Zouar (150 table-bancs) vers Yébibou ; - Construction de latrines au niveau de l'école ; - Créations des points d'eau au niveau des écoles - Dotation en matériels didactiques et équipements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - L'effectif des enseignants est renforcé (trois enseignants de l'Etat) ; - 300 table-bancs sont acheminées à Yébibou - Deux blocs de latrines sont construits ; - Un point d'eau est créé au sein de l'école ; - Les matériels didactiques et équipements scolaires sont fournis à l'école.
3. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Dotation en petits matériels et semences pour le développement du maraichage ; - Former les maraichers en techniques de production maraichère ; 	<p>Le secteur agricole de la ville d'Yébibou est renforcé en matériel, en CEP et outil de travail</p>

	- Faire des aménagements hydroagricoles (micro-barrage) pour l'entretien des palmeraies	
4. Commerce	- Construction d'un marché moderne ; - Forage et latrine	- 1 marché moderne est construit avec un forage et 2 latrines
5. Elevage	Création d'une pharmacie vétérinaire pour assurer la santé animale dans la commune	- Une pharmacie vétérinaire est ouverte et dispose des produits vétérinaires pour le traitement des petits ruminants et la volaille.
6. Culture et jeunesse	- Construction de maison de culture, de bibliothèque et équipement ; - Mise en place d'un centre de formation/apprentissage pour les métiers courants (couture, informatique, mécanique,) au profit de la jeunesse, élevage et agriculture.	- 1 maison de culture et 1 bibliothèque sont construites puis équipées ; - 1 centre de formation est mis en place
7. Eau potable	- Dotation d'une pompe solaire pour l'alimentation de deux châteaux construits au profit de la communauté	2 châteaux de 200m ³ sont alimentés par une pompe solaire et soulagent la population estimée à 7 635 habitants.

II. Financement du plan d'action local

La mise en œuvre de ces activités nécessitera l'appui financier provenant de plusieurs sources telles que :

- Le financement par la Sous-Préfecture sur la base des recettes fiscales, les recettes issues de l'exploitation des équipements marchands et de la taxe de développement local ;
- Les contributions communautaires sous différentes formes : contrepartie ou contributions de la population en tant que bénéficiaires et usagers des infrastructures économiques ou sociocommunautaires à réaliser ;
- Les contributions des ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc., soit les organisations de la société civile intervenant dans la commune ;
- Le financement par le budget national à travers des appuis de l'État ;
- La coopération intercommunale ;
- Le financement par la coopération décentralisée ;
- Le co-financement par des partenaires au développement ;

Fait à Yébibou, le 14 février 2022.

1. Le Comité Local (Maire) :
Nom, prénom et signature
ISSA TCHOU MINAI

2. Le Chargé de Liaison (HI) :
Nom, prénom et signature
KEBIR ELI TIDEI

3. Le Préfet YEBIBOU :
Nom, prénom et signature
HASSAN MAHMOUD

4. Le Chargé de projet Ounianga
Nom, prénom et signature
LAOULA NDILGONE ROLAND

5. Coordiné par :
ALEVADI IRAOUNA TOUTOU
Chef de projet Insertion socio-économique
Humanité et Inclusion
Bureau de Faya/ Base du Nord